DECRET N° 2024 / 01318 /PM DU 18 AVR 2024 portant nomination d'un responsable au Ministère de l'Education de Base.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;

Vu le décret n° 2000/359 du 05 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'Education Nationale ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE:

<u>Article 1</u>er.- Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé au poste ci-après au Ministère de l'Education de Base :

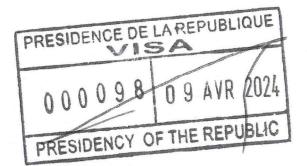
INSPECTION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

INSPECTION DE PEDAGOGIE CHARGEE DE LA PROMOTION DU BILINGUISME

<u>Inspecteur</u>: Monsieur ABONGWHO David, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 549 174-T, précédemment Chargé d'Etudes n°2 à la Section des Sciences Humaines et Sociales à la Commission Nationale du Cameroun pour l'UNESCO, en remplacement de Monsieur MIH Julius, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

<u>Article 2.-</u> L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-



LE PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT

Joseph DION NGUTE